

PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES RECOMMANDÉS EN FONCTION DE L'INFECTION RECHERCHÉE CHEZ LES PERSONNES ASYMPTOMATIQUES (DÉPISTAGE)¹⁾²

Renseignements présentés à titre indicatif. Consulter son laboratoire serveur afin de connaître les analyses disponibles dans son milieu, les sites de prélèvement acceptés et les conditions à respecter pour le prélèvement, la conservation et le transport des spécimens.

INFECTION	PRÉLÈVEMENTS	ANALYSES RECOMMANDÉES	DÉLAI MINIMAL ET FIN DE LA PÉRIODE FENÊTRE ³	COMMENTAIRES ET PARTICULARITÉS
Chlamydia⁴ Femme⁵	Vagin Col utérin ⁶ Urine ⁷	TAAN	Délai minimal: inconnu ⁸ Fin de la période fenêtre: 14 jours	<p>Examen pelvien non requis ou femme ayant subi une hystérectomie</p> <p>1^{er} choix TAAN sur un prélèvement vaginal</p> <p>2^e choix TAAN sur un prélèvement urinaire</p> <p>Examen pelvien requis</p> <p>TAAN sur un prélèvement vaginal ou du col utérin⁹</p>
	Pharynx	Aucune		TAAN non homologué par Santé Canada et non recommandé pour les prélèvements pharyngés.
	Anus et rectum	TAAN: uniquement chez les travailleuses du sexe	Délai minimal: inconnu ⁸ Fin de la période fenêtre: 14 jours	TAAN recommandé chez les travailleuses du sexe, même si non homologué par Santé Canada pour les prélèvements anorectaux.
Chlamydia⁴ Homme⁵	Urine ⁷ Urètre ⁷	TAAN	Délai minimal: inconnu ⁸ Fin de la période fenêtre: 14 jours	<p>1^{er} choix TAAN sur un prélèvement urinaire</p> <p>2^e choix TAAN sur un prélèvement urétral</p>
	Pharynx	Aucune		TAAN non homologué par Santé Canada et non recommandé pour les prélèvements pharyngés.
	Anus et rectum	TAAN: uniquement chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH)	Délai minimal: inconnu ⁸ Fin de la période fenêtre: 14 jours	TAAN recommandé chez les HARSAH, même si non homologué par Santé Canada pour les prélèvements anorectaux.

INFECTION	PRÉLÈVEMENTS	ANALYSES RECOMMANDÉES	DÉLAI MINIMAL ET FIN DE LA PÉRIODE FENÊTRE ³	COMMENTAIRES ET PARTICULARITÉS			
Infection gonococcique⁴ Femme⁵	Vagin Col utérin ⁶ Urine ⁷	TAAN Culture	Délai minimal: inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre: 7 jours	1^{er} choix	Examen pelvien non requis ou femme ayant subi une hystérectomie TAAN* sur un prélèvement vaginal	Examen pelvien requis TAAN* sur un prélèvement vaginal ou du col utérin ⁹	Partenaire sexuel d'une personne atteinte d'une infection gonococcique TAAN* et culture sur un prélèvement du col utérin
	Pharynx	Culture TAAN: uniquement chez les travailleuses du sexe et les partenaires sexuels d'une personne atteinte d'une infection gonococcique	Délai minimal: inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre: 7 jours	1^{er} choix	Femme Culture	Travailleuse du sexe TAAN*, même si non homologué par Santé Canada	Partenaire sexuel d'une personne atteinte d'une infection gonococcique Culture
				2^e choix	-	Culture	TAAN*, même si non homologué par Santé Canada
Anus et rectum	Culture TAAN: uniquement chez les travailleuses du sexe et les partenaires sexuels d'une personne atteinte d'une infection gonococcique	Délai minimal: inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre: 7 jours	1^{er} choix	Femme ayant seulement des relations anorectales¹⁰ Culture	Travailleuse du sexe TAAN*, même si non homologué par Santé Canada	Partenaire sexuel d'une personne atteinte d'une infection gonococcique Culture	
			2^e choix	-	Culture	TAAN*, même si non homologué par Santé Canada	

* Si le résultat du TAAN est positif, dans la mesure du possible, une culture pour déterminer la sensibilité de la souche devrait être effectuée avant le traitement. La culture ne doit toutefois pas retarder le traitement.

INFECTION	PRÉLÈVEMENTS	ANALYSES RECOMMANDÉES	DÉLAI MINIMAL ET FIN DE LA PÉRIODE FENÊTRE ³	COMMENTAIRES ET PARTICULARITÉS	
Infection gonococcique⁴ Homme⁵	Urine ⁷ Urètre ⁷	TAAN Culture	Délai minimal : inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre : 7 jours	En général 1^{er} choix TAAN* sur un prélèvement urinaire 2^e choix TAAN* sur un prélèvement urétral 3^e choix Culture sur un prélèvement urétral	Partenaire sexuel d'une personne atteinte d'une infection gonococcique Culture sur un prélèvement urétral suivi d'un TAAN* sur prélèvement urinaire ou urétral TAAN* sur prélèvement urinaire ou urétral
	Pharynx	Culture TAAN : uniquement chez les HARSAH et les partenaires sexuels d'une personne atteinte d'une infection gonococcique	Délai minimal : inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre : 7 jours	Hommes hétérosexuels avec partenaires sexuelles multiples ou à risque élevé d'infection gonococcique 1^{er} choix Culture 2^e choix -	HARSAH TAAN*, même si non homologué par Santé Canada Culture TAAN*, même si non homologué par Santé Canada
	Anus et rectum	Culture TAAN : uniquement chez les HARSAH et les partenaires sexuels d'une personne atteinte d'une infection gonococcique	Délai minimal : inconnu pour le TAAN ⁸ et de 48 heures pour la culture Fin de la période fenêtre : 7 jours	HARSAH 1^{er} choix TAAN*, même si non homologué par Santé Canada 2^e choix Culture	Partenaire sexuel d'une personne atteinte d'une infection gonococcique Culture TAAN*, même si non homologué par Santé Canada
Syphilis	Sang	RPR (analyse non tréponémique) OU EIA ou CIA (analyse tréponémique)	Délai minimal : environ 10 jours Fin de la période fenêtre : 12 semaines	Le laboratoire enverra au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) tout spécimen dont le profil sérologique nécessite une confirmation en vue d'un test tréponémique supplémentaire (TP-PA, INNO-LIA).	

* Si le résultat du TAAN est positif, dans la mesure du possible, une culture pour déterminer la sensibilité de la souche devrait être effectuée avant le traitement. La culture ne doit toutefois pas retarder le traitement.

INFECTION	PRÉLÈVEMENTS	ANALYSES RECOMMANDÉES	DÉLAI MINIMAL ET FIN DE LA PÉRIODE FENÊTRE ³	COMMENTAIRES ET PARTICULARITÉS
Hépatite B	Sang	AgHBs	Délai minimal: 1 semaine Fin de la période fenêtré: 12 semaines	L'analyse recommandée pour connaître l'immunité (naturelle ou due à la vaccination) est la recherche des anti-HBs (suivre les recommandations du <i>Protocole d'immunisation du Québec</i> [PIQ]). Cette analyse ne devrait être demandée que si l'absence d'immunité mène à une offre d'immunisation (se référer au PIQ). Les analyses recommandées pour le dépistage de l'hépatite B sont en cours de révision.
Hépatite C	Sang	Selon la situation: anti-VHC ET/OU ARN du VHC	Délai minimal pour l'anti-VHC: 6 semaines Fin de la période fenêtré pour l'anti-VHC: 12 semaines Les notions de délai minimal et de période fenêtré ne sont pas utilisées pour déterminer le moment opportun pour effectuer la recherche de l'ARN du VHC.	<p>Résultat antérieur de la sérologie anti-VHC positif et documenté ET Résultat antérieur de la recherche qualitative de l'ARN du VHC négatif ou non documenté</p> <p>Anti-VHC Si le résultat de l'anti-VHC est positif ou indéterminé, compléter le dépistage avec l'ARN du VHC*</p> <p>ARN du VHC*</p> <p>L'annexe XII du <i>Guide québécois de dépistage des ITSS</i> présente les recommandations d'usage quant aux analyses auxquelles il faut avoir recours pour le dépistage de l'hépatite C. Les analyses recommandées pour le dépistage du VHC chez les personnes immunosupprimées ou les personnes vivant avec le VIH peuvent être différentes et sont actuellement en cours de révision. Au besoin, consulter un collègue expérimenté.</p> <p>Le laboratoire enverra au LSPQ tout spécimen pour lequel un résultat anti-VHC faiblement positif ou indéterminé a été obtenu.</p> <p>* Le prélèvement pour une recherche qualitative de l'ARN du VHC doit être effectué au moins 3 semaines après l'exposition. Le professionnel indique sur le formulaire de demande d'analyse les raisons qui justifient la recherche qualitative de l'ARN du VHC (p. ex. : sérologie antérieure anti-VHC positive).</p>
VIH	Sang	EIA combinant la détection des anticorps anti-VIH 1 et 2 et de l'Ag p24 (4 ^e génération) OU EIA détectant uniquement les anticorps anti-VIH 1 et 2 (3 ^e génération)	Délai minimal: • 14 jours pour les EIA de 4 ^e génération détectant simultanément les anticorps anti-VIH 1 et 2 et l'Ag p24 • 28 jours pour les EIA de 3 ^e génération détectant uniquement les anticorps anti-VIH 1 et 2 Fin de la période fenêtré: 12 semaines	<p>1^{er} choix Test combinant la détection des anticorps anti-VIH 1 et 2 et de l'Ag p24 (4^e génération)</p> <p>2^e choix Test détectant les anticorps anti-VIH 1 et 2 (3^e génération)</p> <p>Le laboratoire enverra au LSPQ tout spécimen pour lequel un résultat positif ou indéterminé a été obtenu.</p> <p>Pour exclure les erreurs de laboratoire et confirmer le diagnostic, tout test de dépistage du VIH pour lequel un résultat positif est obtenu doit être répété à partir d'un second échantillon de sang.</p> <p>Certains points de service réalisent le dépistage du VIH à l'aide de trousse de dépistage rapide sur ponction capillaire¹¹.</p> <p>Dans un contexte de recherche, le dépistage du VIH peut être réalisé à partir de prélèvement salivaire ou urinaire.</p>

NOTES

1. Le dépistage est la recherche d'une infection chez une personne asymptomatique. Se référer aux *Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement*, mises à jour 2010 ou à votre laboratoire serveur pour les prélèvements et analyses à des fins diagnostiques chez des personnes ayant des symptômes. On peut consulter le site suivant : [www.msss.gouv.qc.ca/itss], section « Professionnels », rubrique « Publications/guides ».
2. Les informations présentées dans ce tableau sont basées principalement sur les recommandations pour le dépistage des ITSS du Comité sur les analyses de laboratoire en lien avec les ITSS de l'Institut national de santé publique du Québec.
3. Le délai minimal est le moment à partir duquel une infection est susceptible d'être détectée. La période fenêtre couvre la période entre l'exposition à une ITSS et le moment où l'infection peut être détectée par une analyse. La fin de la période fenêtre correspond au moment où l'infection peut être détectée chez la majorité des personnes infectées à l'aide d'une analyse. Si le dépistage est effectué avant la fin de la période fenêtre, il faudra en tenir compte dans le counseling et l'interprétation du résultat, qui pourrait être faussement négatif.
4. Une exposition aux antibiotiques avant le prélèvement peut entraîner un résultat faussement négatif.
5. Déterminer les prélèvements en fonction des pratiques sexuelles.
6. La présence de sang (menstruations), d'un excès de mucus ou de pus sur le col utérin peut entraîner un résultat faussement négatif.
7. La personne devrait ne pas avoir uriné depuis au moins une heure.
8. Puisque le délai minimal est inconnu, il est recommandé d'effectuer le prélèvement au moment de la visite initiale.
9. Lorsqu'un examen pelvien est indiqué, certains experts suggèrent d'effectuer le prélèvement vaginal avant d'insérer le spéculum. Cependant, le prélèvement effectué avec le spéculum en place est également acceptable.
10. L'infection anorectale chez la femme survient le plus souvent par contiguïté d'une infection génitale. Les prélèvements sur les sites conventionnels (col utérin, vagin) et les prélèvements urinaires permettent de détecter l'infection.
11. Le *Supplément Dépistage du VIH dans les points de service à l'aide d'une trousse de dépistage rapide* est l'ouvrage de référence pour les professionnels qui utilisent ces trousses. On peut consulter le site suivant : [www.msss.gouv.qc.ca/itss], section « Professionnels », rubrique « Publications/guides ».

www.msss.gouv.qc.ca/itss, section **Documentation**, rubrique **Professionnels de la santé/Outils**, page **Intervention préventive relative aux ITSS**